Education aux Médias

http://www.education-aux-medias.ac-versailles.fr/concours-mediatiks-2015-academie-de-versailles

Concours Mediatiks 2015 - Académie de Versailles

- Les actions -

Date de mise en ligne : lundi 2 février 2015

Description :

Règlement du concours Mediatiks 2015 de l'académie de Versailles

Académie de Versailles - Education aux Médias - Licence « Creative Commons BY-SA »

Organisé avec le soutien du journal des enfants (JDE), des éditions les Arènes, et de Reporter sans frontières, le CLEMI de Versailles organise le concours académique des médias scolaires.

Les objectifs :

- Soutenir et faire connaître les médias scolaires.
- Valoriser les productions de qualité.
- Favoriser la liberté d'expression des élèves.

Qui peut participer ?

Peuvent participer tous les élèves de la maternelle au lycée de l'enseignement public, privé et agricole ayant réalisé un média - journal, blog, radio, journal vidéo etc...- dans le courant de l'année scolaire 2014/2015. Pour des raisons pratiques, le média doit OBLIGATOIREMENT être accessible en ligne (voir Aides). Les journaux scolaires et lycéens sont répartis dans 4 catégories correspondant aux types d'établissements : école, collège, lycée, autres établissements (IME, hôpitaux, prisons).

Inscription

Ajout du 30 mars : Les inscriptions sont closes pour le concours de l'année 2014-2015.

Calendrier

- **28 mars 2015 :** date limite d'inscription au concours et du dépôt des médias
- **29 mars 2015 au 05 avril 2015 :** délibération du jury

Comment s'effectue la sélection ? Pour chaque catégorie, trois médias seront récompensés selon les critères suivants :

- Qualités rédactionnelles : contenu, style, analyse/réflexion
- Qualités de réalisation : attractivité, maquette et mise en page, création graphique, illustrations, montage audio/vidéo etc...
- Identité du média : personnalité et originalité
- Nature du projet : liberté d'expression des élèves, démarche d'élaboration, citoyenneté, place dans la vie de l'établissement, prise en compte des lecteurs
- Responsabilité : signature des articles, identification et respect des sources, mentions obligatoires

Le jury

Le jury académique sera composé de membres de l'équipe académique du Clemi et, dans la mesure du possible, d'élus lycéens du CAVL et de journalistes professionnels, etc.

Les gains

Les gains sont avant-tout honorifiques : vous entrerez dans la légende des meilleurs journaux scolaires de tous les temps !

Nous fournissons aux élèves lauréats des écoles et collèges un diplôme du journaliste en herbe.

Avec le soutien de nos partenaires, nous offrons des lots de livres sur les médias aux établissements sélectionnés

Aides

- Numériser et mettre en ligne un journal papier : Pour vous accompagner, vous trouverez derrière le lien suivant une procédure pour créer un document pdf

- Hébergement - créer un blog et déposer des documents : Le CRDP de Versailles met à votre disposition une

plateforme de blogs (http://blog.crdp-versailles.fr/) pour héberger vos productions. Si vous avez besoin d'un accompagnement personnalisé, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : clemi@ac-versailles.fr

Note : le Clemi Versailles met à disposition des équipes qui veulent concourir une maquette spéciale et personnalisable de blog sous Dotclear, spécialement conçue pour le journal scolaire... Voir à ce sujet les articles Â« Nouveau thème journal de classe Â» et Â« Pour illustrer la semaine de la presse Â»

- Radio, vidéo, prêt de matériel : Vous pouvez emprunter du matériel au CRDP de Marly-Le-Roi. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site Creatice : http://www.creatice.ac-versailles.fr/